

Mardi 20 mai 2014



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 57
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} STEFANSON

(N° 204) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M^{me} ROWAT

(N° 214) — *Loi sur le Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose/The Neurofibromatosis Awareness Month Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GOERTZEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (démocratie pour les électeurs)/The Legislative Assembly Amendment Act (Democracy for Voters)*

(M. DEWAR — 9 min)

Motion de M^{me} DRIEDGER

(N° 210) — *Loi sur le centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines/The Centennial of Manitoba Women's Right to Vote Act*

(M^{me} ALLAN — 3 min)

Motion de M. GRAYDON

(N° 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. le ministre STRUTHERS — 2 min)

Motion de M. HELWER

(N° 207) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

(M^{me} WIGHT — 2 min)

Motion de M. WISHART

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 3 min]

Motion de M. EWASKO

(N° 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

(M. le ministre CHOMIAK — 4 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M^{me} CROTHERS — 3 min)

Motion de M. CULLEN

(N° 205) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

(M. PETERSEN — 5 min)

Motion de M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

(M^{me} WIGHT — 6 min)

PROPOSITIONS

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Recrutement des infirmières aux Philippines

18. Attendu :

que le Manitoba a besoin davantage d'infirmières malgré une augmentation nette de plus de 3 560 infirmières depuis 1999;

qu'en plus d'ajouter des places en formation pour infirmières, le gouvernement provincial a également lancé une mission de recrutement aux Philippines ayant pour but d'attirer 100 infirmières dans les régions rurales du Manitoba;

que les Philippines forment plus d'infirmières que ce qu'ils sont en mesure d'embaucher, ce qui permet au Manitoba de recruter des infirmières dans les régions rurales, situation qui profite aux deux territoires;

que ces infirmières qui ont traversé la planète pour venir travailler au Manitoba jouent un rôle important dans la vie des patients et des familles de la province;

que cette mission n'aurait pas connu un si vif succès sans un partenariat solide et efficace entre Santé Manitoba, Travail et Immigration Manitoba, les offices régionaux de la santé, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba, le Syndicat des infirmières du Manitoba et la *Philippine Nurses' Association of Manitoba*;

qu'un plan d'établissement et d'intégration communautaire a été d'une importance cruciale pour aider les infirmières à s'installer dans leurs nouvelles collectivités et pour les maintenir en poste à plus long terme;

que ces infirmières ont également remonté le moral du personnel infirmier actuel car elles ont permis l'augmentation du nombre d'infirmières en poste;

qu'elles ont renforcé le système de soins de santé et qu'elles ont fait croître la mosaïque multiculturelle du Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite ces professionnels de la santé pour leur merveilleuse contribution au milieu des soins infirmiers et à la communauté philippino-manitobaine et parce qu'ils ont ouvert la voie à de nombreuses autres infirmières des Philippines qui viendront au Manitoba;

que l'Assemblée législative reconnaisse que ces infirmières bien formées et hautement qualifiées font en sorte que les services de soins de santé demeurent durables et qu'elles ont remonté le moral des employés en permettant l'augmentation du nombre d'infirmières en poste et en renforçant les services de soutien.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. WIEBE — Diversité culturelle
(M. SCHULER — 7 min — Il reste 122 minutes.)
2. M. GOERTZEN — Défaut de déclencher des élections partielles dans la circonscription de Morris
[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 7 min — Il reste 122 minutes.]
3. M. PETERSEN — Soutien aux emplois et à la formation professionnelle
(M. SMOOK — 2 min — Il reste 122 minutes.)
4. M. WISHART — Allocations de logement en matière d'aide à l'emploi et au revenu
(M. ALTEMEYER — 8 min — Il reste 123 minutes.)

7. M. BRIESE — Manque de transparence à l'égard des frais de services et des loyers imposés aux propriétaires des chalets dans les parcs provinciaux
(M. le *ministre* CHOMIAK — 7 min — Il reste 122 minutes.)
8. M. CALDWELL — Services aux anciens combattants
(M. FRIESEN — 3 min — Il reste 125 minutes.)
9. M^{me} STEFANSON — Réduction du fardeau administratif au Manitoba
(M. le *ministre* BJORNSON — 7 min — Il reste 123 minutes.)
10. M. NEVAKSHONOFF — Journée de sensibilisation à l'agriculture
(M. WISHART — 3 min — Il reste 123 minutes.)
11. M. PEDERSEN — Flexibilité accrue pour l'épandage de nutriments
(M. le *ministre* LEMIEUX — 7 min — Il reste 121 minutes.)
12. M. SARAN — Élimination du service de livraison du courrier à domicile de Postes Canada
(M. SCHULER — 9 min — Il reste 121 minutes.)
15. M^{me} DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba
(M. WIEBE — 4 min — Il reste 122 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N^o 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 72) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

M. CULLEN

M. EWASKO

M. PEDERSEN

M^{me} ROWAT
M. FRIESEN
M. EICHLER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M. PEDERSEN

13. Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural pourrait-il fournir une ventilation complète de toutes les dépenses engagées par le Conseil manitobain de commercialisation du bétail pour les exercices de 2010, de 2011, de 2012 et de 2013, y compris la réduction de la valeur inscrite des prêts et des effets à recevoir, des investissements à long terme, de la subvention provinciale de contrepartie à recevoir et de tous les actifs immobilisés?
-

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la ministre BLADY)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*

(M^{me} STEFANSON) (reporté)

Motion de M. le ministre ASHTON

(N^o 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(M. le ministre LEMIEUX — 20 min)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

(M. GOERTZEN) (reporté)

Motion de M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 53) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 54) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre LEMIEUX

(N^o 56) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 65) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SWAN

(N^o 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M^{me} la ministre BLADY

(N^o 52) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (interdiction visant le tabac aromatisé et autres modifications)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Prohibitions on Flavoured Tobacco and Other Amendments)*

M. le ministre SWAN

(N^o 57) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies par la drogue)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Drug-Impaired Driving)*

M. le ministre ALLUM

(N^o 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 60) — *Loi sur la justice réparatrice/The Restorative Justice Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 62) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de services de communication à distance)/The Consumer Protection Amendment Act (Contracts for Distance Communication Services)*

M. le ministre ALLUM

(N^o 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N^o 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 66) — *Loi corrective de 2014/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2014*

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 68) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (signalement des incidents critiques)/The Child and Family Services Amendment Act (Critical Incident Reporting)*

M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. EICHLER propose que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de faire preuve de respect envers les Manitobains, qui sont de fait les véritables propriétaires d'Hydro-Manitoba, et qu'il réexamine immédiatement son intention d'au moins doubler les tarifs d'électricité des familles manitobaines pendant les 20 prochaines années dans le cadre d'un plan risqué d'aménagement qui a déjà coûté 2,6 milliards de dollars aux contribuables, lequel plan vise à produire de l'électricité qui, de l'avis d'experts indépendants, pourrait ne pas être requise pour les besoins intérieurs de la province avant 2034, et qui ne servira qu'à permettre au gouvernement d'utiliser Hydro-Manitoba pour s'approprier des milliards de dollars en taxes et frais cachés.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

QUESTIONS ÉCRITES

M. HELWER

14. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports pourrait-il fournir une liste détaillée de tous les projets d'infrastructure, y compris les projets d'infrastructure de base entamés depuis le commencement en 2007 du premier plan d'infrastructure pluriannuel du gouvernement provincial ainsi que, pour chacun de ces projets, la date de son annonce et son coût initial, la date du début de la construction, une mise à jour annuelle sur l'état des travaux, la date de la fin des travaux et son coût final?

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M. FRIESEN — Non-respect de la promesse de budget équilibré

19. Attendu :

que le gouvernement provincial a dépassé son budget de base d'un montant cumulatif de 3,4 milliards de dollars depuis 2000;

que depuis 2000, les dépenses réelles de base effectuées par le gouvernement provincial ont dépassé les dépenses de base dans 13 des 14 budgets présentés;

que pendant les dernières élections générales provinciales, le premier ministre a promis d'équilibrer le budget de la province au plus tard en 2014;

que le ministre des Finances a réitéré cette promesse lorsqu'il a déposé son budget annuel il y a seulement deux ans en déclarant que le gouvernement provincial était sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire au plus tard en 2014;

que le budget de 2014 démontre que le gouvernement provincial n'est pas parvenu à équilibrer le budget cette année, comme il l'avait promis;

que le gouvernement provincial n'a pas réussi à équilibrer son budget malgré la croissance fulgurante des revenus grâce aux augmentations de taxes et de frais en 2012 et à la hausse illégale de la TVP à 8 % en 2013, mesures qui apportent actuellement plus de 500 millions de dollars par année au gouvernement provincial,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître qu'il n'a pas tenu sa promesse envers les Manitobains puisqu'il n'a pas réussi à équilibrer son budget au plus tard en 2014;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à appliquer immédiatement les dispositions de la *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables* qui stipulent que le traitement des ministres doit être réduit de 40 % lorsque le gouvernement provincial ne réussit pas à équilibrer son budget.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le jeudi 22 mai 2014, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 22 mai 2014 à 18 heures dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
